



AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE
DU MALI A ROME – ITALIE

REPRESENTATION
PERMANENTE AUPRES FAO – FIDA - PAM

Communiqué N° 5001 AMR-2025/TC

L'Ambassade de la République du Mali à Rome informe l'ensemble de la communauté malienne de sa juridiction que les opérations de la révision annuelle des listes électorales 2024, se poursuivent à l'Ambassade, Via Delle Cave Fiscali, 19/21, Rome, jusqu'au **28 février 2025**, tous les jours, du lundi au vendredi de **9h 30 à 16h 00**.

L'Ambassade précise que cette opération de révision des listes électorales concerne les nouvelles inscriptions, les radiations et les transferts.

En effet, les compatriotes désirant changer de bureaux de vote pour des raisons d'éloignement de leurs résidences ou ceux souhaitant voter dans la circonscription de Rome doivent s'adresser à la commission administrative de révision des listes électorales.

L'Ambassade rappelle à la communauté malienne de sa juridiction que les opérations de révisions des listes électorales permettent au citoyen de choisir librement son lieu de vote et parer à toutes éventuelles réclamations lors des scrutins futurs.

L'Ambassade sait compter sur l'esprit civique de tous et de chacun pour la bonne réussite desdites opérations.

Fait à Rome, le 10 janvier 2025

L'Ambassadeur

